

GRAND ANGLE



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Urbanisme votre avis compte !



Au Fil mag #110

Septembre-octobre 2026

3

EN BREF

Focus sur l'industrie

6

ZOOM SUR

Les voies vertes

En images

Comice agricole

Du 28 au 30 août, Bazouges-Cré sur Loir a vibré au rythme du comice du canton de La Flèche. Concours, défilé, soirées festives, visite des stands et animations diverses ont donné tout son éclat à cette belle tradition rurale. Vive notre agriculture, vive le comice !



Une rentrée en musique

Jeudi 3 et vendredi 4 septembre, 1400 élèves des classes élémentaires du Pays fléchois ont assisté aux représentations du conte musical "les musiciens de Brême" d'Angelo Sormani, interprété par les professeurs de l'école municipale de musique de La Flèche. Notre école de musique a du talent !

Le comice en chiffres



38 000 m²
de surface





Le mot du Président

Chers habitants du Pays fléchois,

Alors que nous entrons dans l'automne, plusieurs actions illustrent déjà la méthode que nous avons souhaité engager dès le début du mandat : agir concrètement, défendre toutes les communes et préparer l'avenir du Pays fléchois.

Cette dynamique se mesure d'abord sur le terrain économique. Du 23 avril au 24 septembre, 99 entreprises ont ainsi été créées dans le Pays fléchois, soit une hausse de 19 % en un an. Derrière ces chiffres, des femmes et des hommes choisissent notre territoire pour entreprendre, investir et construire leur avenir.

Unir nos forces, c'est aussi faire vivre la solidarité intercommunale. À Bazouges-Cré-sur-Loir, la mobilisation du Conseil municipal, de l'équipe enseignante et des parents d'élèves de l'école du Bourg-Joly a porté ses fruits. Face à des effectifs devenus trop importants pour deux classes, nous avons soutenu et relayé leur demande auprès des services académiques. Un enseignant supplémentaire a finalement été accordé : une belle réussite collective, fruit de notre mobilisation commune.

Préparer l'avenir, c'est aussi construire dès aujourd'hui le Pays fléchois de demain. C'est tout l'enjeu de la révision de notre plan local d'urbanisme (PLUi-H), à laquelle élus, acteurs locaux et habitants ont toute leur place. Notre ambition : permettre à notre territoire de se développer tout en préservant notre cadre de vie et l'identité de nos communes.

Une identité qui se nourrit aussi de nos paysages et de notre ruralité. Nos voies vertes, mises à l'honneur dans ce numéro, invitent à en découvrir toutes les richesses. Le comice agricole cantonal de cette fin d'été nous a également rappelé combien notre monde rural est vivant, convivial et fier de ses traditions.

Les défis sont nombreux, mais je suis convaincu que notre méthode est la bonne. Continuons à faire du Pays fléchois un territoire vivant, où il fait bon entreprendre, réussir et s'épanouir !

Romain Lemoigne

Président de la Communauté de communes du Pays fléchois

Focus sur l'industrie



Véritable pilier économique du Pays fléchois, plus d'un salarié sur cinq travaille dans l'industrie, qui représente 1 664 emplois sur le territoire, soit 22,3% de l'ensemble des emplois salariés, répartis en 66 établissements employeurs. On n'en comptait seulement 1 526 en 2017, soit une progression de 9,04% en 7 ans, signe d'une forte dynamique locale.

Par ailleurs, la Communauté de communes du Pays fléchois bénéficie, en partenariat avec le Pays sabolien, du programme national Territoire d'Industries depuis 2018, qui vise à soutenir l'industrie locale. Entreprises, collectivités et partenaires se mobilisent autour d'enjeux communs : emploi, attractivité, innovation et développement industriel.

Rendez-vous lors de la Semaine de l'industrie, qui aura lieu du **23 au 27 novembre 2026** au sein de plusieurs entreprises du Pays fléchois. Cet événement sera l'occasion de les mettre en lumière, ainsi que leurs métiers et les femmes et les hommes qui les font vivre. Au programme : découverte des savoir-faire, rencontres avec les acteurs économiques et mise en valeur des opportunités professionnelles sur le territoire.

Informations et inscriptions auprès de Cogito, service Action économique du Pays fléchois.

☎ 02 43 48 66 11

✉ action-economique@cc-paysflechois.fr

📍 Cogito La Flèche

🌐 www.cogito-laflèche.com



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Directeur de publication : Romain Lemoigne •

Rédaction : Service Communication du Pays fléchois

Conception-réalisation : Pagina Communication •

Photos : Communauté de communes du Pays fléchois, sauf mention contraire • **Impression :** Numeriscann72 • Tirage à 15150 exemplaires • Édition n°110, septembre-octobre 2026.



URBANISME



VOTRE AVIS COMPTE !

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) du Pays fléchois est actuellement en révision. L'heure est à la concertation : c'est le moment ou jamais de donner votre avis !

Le PLUi-H va fixer pour les dix prochaines années les règles d'aménagement, de construction et de logement sur l'ensemble des 14 communes du Pays fléchois. Ce document sera d'une importance capitale, et permettra de répondre à des questions simples comme : où et comment on construit, comment on se loge, ce que l'on protège ?

Un projet en trois axes

Débatu en Conseil communautaire en janvier 2026, le projet s'articule autour de trois axes.

• **Économie d'espace.** Notre territoire réunit 14 communes de tailles et de populations différentes, chacune essentielle à l'équilibre du Pays fléchois. À La Flèche, Bazouges-Cré sur Loir, La Chapelle d'Aligné, Villaines-sous-Malicorne et Oizé se concentrent une partie des services du quotidien, tandis qu'un cadre de vie plus rural fait, dans le reste du territoire, toute

la richesse du Pays fléchois. Partout, la priorité est donnée à la rénovation et à la construction dans les espaces déjà bâtis.

- **Le logement à chaque étape de la vie.** La Communauté de communes doit s'adapter aux besoins de la population, et prévoir lorsque c'est nécessaire des logements de taille plus modeste, une offre locative accessible et des adaptations au vieillissement, tout en luttant contre les logements vacants et l'habitat indigne.
- **La préservation du cadre de vie.** L'anticipation des effets du réchauffement climatique est indispensable pour préserver des espaces qui font partie intégrante de l'identité du Pays fléchois, comme la vallée du Loir, le bocage, ou nos paysages agricoles.

Ce projet ne se décide pas sans vous : jusqu'à la fin de l'année 2026, les habitants sont tous encouragés à y contribuer. (Voir page 5).

Révision du PLUi-H : comment donner votre avis

Des réunions publiques seront organisées cette fin d'année dans plusieurs communes (dates sur le site du Pays fléchois : www.paysflechois.fr).

Un registre de concertation, papier ou numérique, est également à disposition dans chacune des mairies ainsi qu'au siège de la Communauté de communes du Pays fléchois. Vous pouvez aussi faire remonter vos remarques par mail à plui@cc-paysflechois.fr



Les objectifs en chiffres (sous réserve d'approbation)



logements neufs

estimés par an d'ici 2040 pour répondre aux besoins des habitants



des besoins couverts

dans les espaces déjà urbanisés sans étendre les villages



hectares

maximum d'espaces consommés sur la période 2027-2040 pour préserver terres et paysages

FRANCE RÉNOV' Un nouveau guichet unique et gratuit

L'Espace Conseil du Pays fléchois est désormais ouvert. Ce nouveau service de la Communauté de communes accompagne gratuitement les projets des habitants, dans le but d'améliorer la qualité du bâti sur l'ensemble du territoire. De la rénovation énergétique à la lutte contre l'habitat indigne, en passant par l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, un conseiller France Rénov' est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller ou vous orienter. Ce dispositif simplifié s'adresse aux particuliers, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou locataires, quel que soit leur revenu, et aux professionnels du bâtiment présents sur le territoire.



Pourquoi rénover ?

Réduire ses factures d'énergie, améliorer le confort quelle que soit la saison, vivre dans un logement sain, préserver son autonomie et son maintien à domicile, réduire son impact sur le climat ou valoriser son bien : les raisons d'engager des travaux sont nombreuses. L'Espace Conseil vous aide à y voir clair et à avancer sereinement.

✚ Contact au 02 43 48 03 47
ou sur rendez-vous à l'Espace
Fernand Guillot, La Flèche.
Ouvert du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 14h à 16h.
ecfr@cc-paysflechois.fr



Zoom sur... Les voies vertes

Depuis quinze ans maintenant, les amateurs de vélo, très nombreux en cette terre de cyclisme qu'est le Pays fléchois, et de marche à pied peuvent se déplacer sereinement, en pleine nature, au travers de plusieurs voies vertes qui se sont progressivement déployées sur le territoire.

À La Flèche, Bazouges-Cré sur Loir, Villaines-sous-Malicorne et Arthezé, ces chemins aménagés pour la tranquillité de toutes et tous, souvent sur le tracé des anciennes voies ferrées, sont pleinement intégrés dans nos paysages.

Ce dimanche 11 octobre, ces sentiers polyvalents se sont mis au service de la lutte contre le cancer du sein, puisque l'association Fun Academy Loisir a organisé l'événement de La Voie Vertoise. Vous avez été nombreux à parcourir, chacun à son rythme, le trajet entre La Flèche et Malicorne-sur-Sarthe, ou entre Villaines-sous-Malicorne et Malicorne-sur-Sarthe. L'intégralité des bénéfices a été reversée à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose.



36

kilomètres de voies vertes
en Pays fléchois

Numérique : une enquête pour mieux vous accompagner

La Communauté de communes souhaite renforcer, à travers son espace multimédia, l'aide apportée aux habitants pour se familiariser aux outils numériques. Pour affiner cette offre, une enquête est lancée sous forme de questionnaire. En trois minutes environ et de façon anonyme, vous pouvez faire part de vos habitudes en ligne, de la place du numérique dans vos

démarches administratives ou encore de vos éventuels besoins d'accompagnement. Plus les réponses seront nombreuses, plus le service pourra être ajusté à vos attentes. Le questionnaire est accessible jusqu'au 8 novembre en scannant le code QR ci-contre, sur le site du Pays fléchois ou en version papier dans chaque mairie et point d'accueil du territoire.

ESPACE
MULTI MÉDIA

SCANNE-MOI



Michel Chaligné vice-président aux finances



Maire de Clermont-Créans depuis 2020, Michel Chaligné est l'actuel vice-président de la Communauté de communes du Pays fléchois, en charge des finances. Il nous présente ici sa vision des actions qu'il souhaite mener durant les prochaines années.

La situation budgétaire de la Communauté de communes du Pays fléchois est compliquée. Nous subissons l'effet ciseaux de l'État qui nous confie toujours plus de missions tout en réduisant nos ressources, ce qui fragilise notre capacité d'autofinancement, et, avec elle, notre capacité d'investissement.

Or un territoire attractif, pour les habitants comme pour les entreprises, a besoin d'une offre de santé, d'éducation, de sport et de culture à la hauteur. Ce n'est pas possible sans investissements et grands projets à l'échelle de la Communauté de communes.

Pour dégager des marges, deux leviers existent. Soit augmenter les impôts fonciers, ce que nous refusons, soit rationaliser les dépenses de fonctionnement. C'est d'autant plus nécessaire que l'État peut d'un coup de crayon réduire ses dotations, comme le montre l'année blanche 2026 décrétée sur le fonds de compensation pour la TVA.

Mon objectif est donc de trouver des pistes d'économies. Plus précisément, il nous en faut 600 000 euros par an, soit 2,6% du budget de fonctionnement actuel.



Un territoire attractif, pour les habitants comme pour les entreprises, a besoin d'une offre de santé, d'éducation, de sport et de culture à la hauteur.

La solution court-termiste, ce serait de couper la même somme à chaque service. Mais cela ne résoudrait aucunement les problèmes à long terme. J'estime qu'il faut cibler efficacement les dépenses à réduire. Ce sera ma mission des prochaines années.

Agenda

Samedi 17 octobre

Partage d'histoires

Roule roule, par la conteuse Imène Sebaha. Pour les 0-3 ans, accès libre.

& Bibliothèque Jacques-Terméau,
8 rue Fernand-Guillot, La Flèche
🕒 10h-10h30



Mercredi 21 octobre

Instants familles : Jouons avec les livres

Gratuit sur inscription.

& Bibliothèque d'Oizé,
rue du Prieuré, Oizé
🕒 10h-11h30

Lundi 26 octobre

Halloween à L'Ilébulle

Jeux à frissons et tatouages éphémères pour les enfants. Tarif d'entrée habituel.

& Centre Aquatique L'Ilébulle,
Allée de la Réinière, La Flèche
🕒 14h-18h30

Samedi 28 novembre

Instants familles : Jeu intergénérationnel

Gratuit sur inscription.

& Salle des associations, 8 rue de
l'École, Bazouges-Cré sur Loir
🕒 10h-11h30



HALLOWEEN À L'ÎLEBULLE

JEUX

TATOUAGES
ÉPHÉMÈRES

LUNDI 26 OCTOBRE

DE 14H30 À 18H

TARIF D'ENTRÉE HABITUEL

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT • CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA FONTAINE-SAINT-MARTIN • LIGRON • MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 (9h le jeudi) - 12h et 13h30 - 17h30 www.paysflechois.fr



Pays Fléchois
communauté de communes